



Offre de formation 2015 / 2016
en licences 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années

Elèves des
Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles :
-Littéraires
-Economiques et commerciales

Site Internet :

<http://cpge.u-paris10.fr>

A. Elèves des CPGE littéraires

Vous trouverez ci-dessous la liste des diplômes et parcours de formation ouverts aux élèves des CPGE littéraires.

1/ Elèves des CPGE littéraires de 1^{ère} année

Intitulé de la licence			Nature de la classe préparatoire				
Domaine	Mention	Parcours-types	Lettres				Lettres et sciences sociales
			option théâtre	option cinéma-audiovisuel	option histoire des arts	autres options	
Arts, Lettres, Langues	Arts du spectacle	Arts du spectacle	X	X			
	Humanités (1)	Humanités, Lettres et sciences humaines	X	X	X	X	X
		OU Humanités classiques, arts et patrimoine			X	X	
		OU Humanités et arts du spectacle	X	X			
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (2)	LLCER - Etudes anglophones (3)	X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes germaniques (3)	X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes hispaniques et hispano-américaines (3)	X	X	X	X	X
		LLCER – Etudes italiennes	X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes portugaises-brésiliennes	X	X	X	X	X
	Lettres	Lettres	X	X	X	X	X
OU Lettres et interculturel (anglais)		X	X	X	X	X	
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	Philosophie	X	X	X	X	X
	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	X	X	X	X	X
	Histoire	Histoire	X	X	X	X	X
		OU Histoire - Anglais (4)	X	X	X	X	X
	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie			X		
	Sciences sociales	Sciences sociales					X
Sociologie	Sociologie					X	
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (5)	Economie et gestion (3)					X
		OU Economie et gestion - langue et société allemandes (4)					X
		OU Economie et gestion - langue et sociétés du monde anglophone (4)					X
		OU Economie et gestion - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines (4)					X
		OU Economie et gestion - langue et société chinoises (4)					X

- (1) Les élèves demandant une inscription en Humanités doivent obligatoirement suivre des enseignements de grec **ou** de latin en 1^{ère} année CPGE. Pour le parcours « **Humanités classiques, arts et patrimoine** », ils doivent (1) soit suivre des enseignements de grec **et** de latin, (2) soit suivre des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) **ainsi que** des enseignements d'Histoire de l'art.
- (2) Une inscription cumulative est possible dans 2 parcours-types de la mention LLCER.
- (3) Pour les élèves de CPGE littéraires, **Lettres et Sciences sociales**, la demande d'inscription en Economie et Gestion est **exclusive** d'une inscription en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (Etudes anglophones, Etudes germaniques, Etudes hispaniques et hispano-américaines)
- (4) Sous réserve d'avoir été admis(e) au test d'orientation linguistique du 11 avril 2015 pour la formation demandée et sous réserve que l'enseignement de cette langue soit suivi en CPGE en 2015/2016.
- (5) Pour les CPGE littéraires, **Lettres et Sciences sociales**, le jury accorde, en fin d'année, la validation des 60 ECTS aux élèves inscrits en Economie et Gestion ou en Economie et gestion/Langue, qui peuvent attester (a) d'une proposition de 60 ECTS du conseil de classe **et** (b) d'une autorisation de passage en khâgne. Dans tout autre cas, le jury ne valide pas les 60 ECTS. Par précaution, il est recommandé aux élèves de CPGE B/L d'envisager une inscription cumulative dans une seconde Licence de Paris Ouest, dans une mention d'un autre domaine (Arts, Lettres, Langues **OU** Sciences Humaines et Sociales).

2/ Elèves des CPGE littéraires de 2^{ème} année

Intitulé de la licence			Nature de la classe préparatoire					
Domaine	Mention	Parcours-types	Lettres				Lettres et sciences sociales	
			option théâtre	option cinéma-audiovisuel	option histoire des arts	autres options		
Arts, Lettres, Langues	Arts du spectacle	Arts du spectacle	X	X				
	Humanités (1)	Humanités, Lettres et sciences humaines	X	X	X	X	X	
		OU Humanités classiques, arts et patrimoine			X	X		
		OU Humanités et arts du spectacle	X	X				
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (2)	LLCER - Etudes anglophones (3)		X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes germaniques (3)		X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes hispaniques et hispano-américaines (3)		X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes italiennes		X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes portugaises -brésiliennes		X	X	X	X	X
	Lettres	Lettres		X	X	X	X	X
OU Lettres et interculturel (anglais)			X	X	X	X	X	
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	Philosophie	X	X	X	X	X	
		OU Philosophie - Anglais (4)	X	X	X	X	X	
	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	X	X	X	X	X	
		OU Géographie - Histoire	X	X	X	X	X	
	Histoire	Histoire	X	X	X	X	X	
		OU Histoire - Anglais (5)	X	X	X	X	X	
		OU Histoire - Géographie	X	X	X	X	X	
		OU Histoire - Histoire de l'art			X			
	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art et archéologie			X			
		OU Histoire de l'art - Histoire			X			
Sciences sociales	Sciences sociales					X		
Sociologie	Sociologie					X		
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (6)	Economie et gestion (3)					X	
		OU Economie et gestion - langue et société allemandes (5)					X	
		OU Economie et gestion - langue et sociétés du monde anglophone (5)					X	
		OU Economie et gestion - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines (5)					X	
		OU Economie et gestion - langue et société chinoises (5)					X	

(1) Les élèves demandant une inscription en Humanités doivent obligatoirement suivre des enseignements de grec ou de latin en 2e année CPGE. Pour le parcours « **Humanités classiques, arts et patrimoine** », ils doivent (1) soit suivre des enseignements de grec **et** de latin, (2) soit suivre des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) **ainsi que** des enseignements d'Histoire de l'art.

(2) Une inscription cumulative est possible dans 2 parcours-types de la mention LLCER.

(3) Pour les élèves de CPGE littéraires, **Lettres et Sciences sociales**, la demande d'inscription en Economie et Gestion est **exclusive** d'une inscription en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (Etudes anglophones, Etudes germaniques, Etudes hispaniques et hispano-américaines)

(4) Sous réserve d'avoir suivi des enseignements d'anglais en 1^{ère} langue vivante en première année.

(5) Sous réserve d'avoir validé la première année de cette formation en 2014/2015 **OU** :

- Pour histoire-anglais, sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 une première année d'histoire et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais),

- Pour économie-langue, sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 une première année en économie et gestion et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais).

(6) Pour les CPGE littéraires, **Lettres et Sciences sociales**, le jury accorde, en fin d'année, la validation des 120 ECTS aux élèves inscrits en Economie et Gestion ou en Economie et gestion/Langue, qui peuvent attester (a) d'une proposition de 120 ECTS du conseil de classe **et** (b) d'une autorisation à « cuber ». Dans tout autre cas, le jury ne valide pas les 120 ECTS. Par précaution, il est recommandé aux élèves de CPGE B/L d'envisager une inscription cumulative dans une seconde Licence de Paris Ouest, dans une mention d'un autre domaine (Arts, Lettres, Langues **OU** Sciences Humaines et Sociales).

3/ Elèves des CPGE littéraires qui « cubent »

Intitulé de la licence			Nature de la classe préparatoire				
Domaine	Mention	Parcours-types	Lettres				Lettres et sciences sociales
			option théâtre	option cinéma-audiovisuel	option histoire des arts	autres options	
Arts, Lettres, Langues	Arts du spectacle (Cinéma)	Cinéma		X			
	Arts du spectacle (Théâtre)	Théâtre	X				
	Humanités (1)	Humanités, Lettres et sciences humaines	X	X	X	X	X
		OU Humanités classiques, arts et patrimoine			X	X	
		OU Humanités et arts du spectacle	X	X			
	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (2)	LLCER - Etudes anglophones (3)	X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes germaniques (3)	X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes hispaniques et hispano-américaines (3)	X	X	X	X	X
		LLCER - Etudes italiennes	X	X	X	X	X
	Lettres	LLCER - Etudes portugaises-brésiliennes	X	X	X	X	X
Littérature française et comparée		X	X	X	X	X	
OU Lettres et interculturel (anglais)		X	X	X	X	X	
Sciences Humaines et Sociales	Philosophie	Philosophie	X	X	X	X	X
		OU Philosophie - Anglais (4)	X	X	X	X	X
	Géographie et aménagement	Géographie et aménagement	X	X	X	X	X
		OU Géographie - Histoire	X	X	X	X	X
	Histoire	Histoire	X	X	X	X	X
		OU Histoire - Anglais (5)	X	X	X	X	X
		OU Histoire - Géographie	X	X	X	X	X
		OU Histoire - Histoire de l'art			X		
	Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art			X		
		Histoire de l'art - Histoire			X		
Sciences sociales	Sciences sociales					X	
Sociologie	Sociologie					X	
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (6)	Economie (3)					X
		OU Economie - langue et société allemandes (5)					X
		OU Economie - langue et sociétés du monde anglophone (5)					X
		OU Economie - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines (5)					X

(1) Les élèves demandant une inscription en Humanités ne sont pas tenus de suivre des enseignements de grec ou de latin en 3e année CPGE, sauf pour le parcours « **Humanités classiques, arts et patrimoine** », où ils doivent (1) soit suivre des enseignements de grec **et** de latin, (2) soit suivre des enseignements dans une langue ancienne (grec ou latin) **ainsi que** des enseignements d'Histoire de l'art.

(2) Une inscription cumulative est possible dans 2 parcours-types de la mention LLCER.

(3) Pour les élèves de CPGE littéraires, **Lettres et Sciences sociales**, la demande d'inscription en Economie et Gestion est **exclusive** d'une inscription en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (Etudes anglophones, Etudes germaniques, Etudes hispaniques et hispano-américaines)

(4) Sous réserve d'avoir suivi des enseignements d'anglais en 1^{ère} langue vivante en première et deuxième années.

(5) Sous réserve d'avoir validé les deux premières années de cette formation en 2014/2015 **OU** :

- Pour histoire-anglais, sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 les deux premières années d'histoire et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais),

- Pour économie-langue, sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 les deux premières années en économie et gestion et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais).

(6) Les élèves de CPGE littéraires, **Lettres et Sciences sociales**, qui demandent une inscription en Economie et Gestion ou en Economie/Langue ne sont pas assurés de voir leur année validée par le jury VES. Par précaution, il est recommandé aux élèves de CPGE B/L d'envisager une inscription cumulative dans une seconde Licence de Paris Ouest, dans une mention d'un autre domaine (Arts, Lettres, Langues **OU** Sciences Humaines et Sociales).

B. Elèves des CPGE économiques et commerciales

Vous trouverez ci-dessous la liste des diplômes et parcours de formation ouverts aux élèves des CPGE économiques et commerciales.

1/ Elèves des CPGE économiques et commerciales de 1^{ère} année

Intitulé de la licence		Parcours-types	Option de la classe préparatoire	
Domaine	Mention		Economique	Scientifique
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (1)	Economie et gestion	X	X
		OU Economie et gestion - langue et société allemandes (2)	X	X
		OU Economie et gestion - langue et sociétés du monde anglophone (2)	X	X
		OU Economie et gestion - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines (2)	X	X
		OU Economie et gestion - langue et société chinoises (2)	X	X
Sciences Humaines et Sociales	Sciences sociales (3)	Sciences sociales	X	

- (1) Le jury accorde, en fin d'année, la validation des 60 ECTS aux élèves inscrits en Economie et Gestion ou en Economie et gestion/Langue, qui peuvent attester (a) d'une proposition de 60 ECTS du conseil de classe et (b) d'une autorisation de passage en 2^e année. Dans tout autre cas, le jury ne valide pas les 60 ECTS.
- (2) Sous réserve d'avoir été admis(e) au test d'orientation linguistique du 11 avril 2015 pour la formation demandée et sous réserve que l'enseignement de cette langue soit suivi en CPGE en 2015/2016.
- (3) Le jury accorde, en fin d'année, la validation des 60 ECTS aux élèves inscrits en Sciences sociales, qui peuvent attester (a) d'une proposition de 60 ECTS du conseil de classe et (b) d'une autorisation de passage en 2^e année. Dans tout autre cas, le jury ne valide pas les 60 ECTS.

2/ Elèves des CPGE économiques et commerciales de 2^{ème} année

Intitulé de la licence		Parcours-types	Option de la classe préparatoire	
Domaine	Mention		Economique	Scientifique
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (1)	Economie et gestion	X	X
		OU Economie et gestion - langue et société allemandes (2)	X	X
		OU Economie et gestion - langue et sociétés du monde anglophone (2)	X	X
		OU Economie et gestion - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines (2)	X	X
		OU Economie et gestion - langue et société chinoises (2)	X	X
Sciences Humaines et Sociales	Sciences sociales (3)	Sciences sociales	X	

(1) Le jury accorde, en fin d'année, la validation des 120 ECTS aux élèves inscrits en Economie et Gestion ou en Economie et gestion/Langue, qui peuvent attester (a) d'une proposition de 120 ECTS du conseil de classe et (b) d'une autorisation à « cuber ». Dans tout autre cas, le jury ne valide pas les 120 ECTS.

(2) Sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 la première année de cette formation

OU

sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 une première année en économie et gestion et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais).

(3) Le jury accorde, en fin d'année, la validation des 120 ECTS aux élèves inscrits en Sciences sociales, qui peuvent attester (a) d'une proposition de 120 ECTS du conseil de classe et (b) d'une autorisation à « cuber ». Dans tout autre cas, le jury ne valide pas les 120 ECTS.

3/ Elèves des CPGE économiques et commerciales qui « cubent »

Intitulé de la licence		Parcours-types	Option de la classe préparatoire	
Domaine	Mention		Economique	Scientifique
Droit, Economie, Gestion	Economie et gestion (1)	Economie	X	X
		Economie - langue et société allemandes (2)	X	X
		Economie - langue et sociétés du monde anglophone (2)	X	X
		Economie - langue et sociétés espagnoles et hispano-américaines (2)	X	X

(1) Les élèves de CPGE économiques et commerciales qui demandent une inscription en Economie et Gestion ou en Economie/Langue ne sont pas assurés de voir leur année validée par le jury VES.

(2) Sous réserve d'avoir validé les deux premières années de cette formation en 2014/2015

OU

sous réserve d'avoir validé en 2014/2015 les deux premières années en économie et gestion et de justifier du niveau de langue obtenu à l'issue d'un test de certification (par exemple, TOEIC ou TOEFL pour l'anglais).

